

Mobilise-toit

LE BULLETIN DE LIAISON DES INTERVENANTS SOCIOCOMMUNAUTAIRES EN HLM

Dans ce numéro :

- Le logement social et communautaire en Chaudière-Appalaches : des locataires en action dans leur communauté! 1
- « Étoile d'un jour, étoile toujours! » 3
- À découvrir... 3
- L'accompagnement social – Une pratique wallonne en pleine expansion 4
- Réseau d'entraide, les personnes âgées se solidarisent! – Deux femmes, mais une seule mission : créer des liens entre personnes âgées 6
- La maison de quartier Sandy Beach est inaugurée 7
- Des locataires de l'OMH de Saint-Jérôme réalisent une murale 8
- La RIS 2015 – le comité organisateur en action 8
- Récentes publications 9

Hiver 2015

Vingt-sixième numéro
Publication électronique

Les idées exprimées dans le bulletin Mobilise-toit ne sont pas nécessairement celles du ROHQ; elles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Le genre masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC



ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE EN LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE DANS LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (2013-2016)

LE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES :

Des locataires en action dans leur communauté!

Par Céline Bernier, coordonnatrice de l'Entente



Le samedi 25 octobre à Scott, plus de quatre-vingt personnes ont participé à la 3^e journée régionale portant sur le soutien communautaire en logement social et communautaire ayant pour thème « En action avec les locataires! ». Le but de la journée était de mettre en valeur les initiatives mises conjointement de l'avant par les locataires, les directions et les partenaires, et qui ont des retombées positives dans la communauté.

Dans son allocution d'ouverture, M. Luc Provençal, vice-président de la Conférence régionale des élu(e)s et maire de Beauceville, a rappelé que l'Entente spécifique sur le soutien communautaire en logement social et communautaire est un projet régional novateur qui met en œuvre des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie dans des milieux d'habitation, où l'on retrouve des personnes vulnérables. Il a souligné le fait que « les personnes vulnérables sont

(suite à la page 2)

LE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES (suite)



souvent oubliées dans le processus de développement. Pourtant, c'est à travers l'intégration de ces personnes dans nos processus et l'intégration des citoyens, que le développement de nos communautés répondra aux besoins de tous ».

Des conférenciers de renom ont mis la table à la présentation de six projets en cours aux quatre coins de la région. Ceux-ci se sont avérés particulièrement inspirants et ont mis en lumière leur potentiel d'amélioration de la qualité de vie des locataires, mais également celle de leurs concitoyens, ce qui positionne indéniablement le logement social et communautaire en tant que levier à considérer davantage dans le développement des communautés locales. **Pour avoir accès aux présentations, suivez ce lien <https://www.dropbox.com/l/Lckns2O7bt8JScR2jmhnuo>**

Les locataires représentant les familles et les aînés vivant dans en HLM, coopératives et OBNL d'habitation étaient bien présents à cette journée en formant près de la moitié de l'assistance. Plusieurs se sont impliqués activement dans l'organisation, l'accueil, l'animation et les présentations.

Rappelons que l'*Entente spécifique 2013-2016 sur le soutien communautaire en logement social et communautaire* implique vingt partenaires signataires et des investissements de plus de 819 000\$. Les objectifs de l'Entente sont :

1. Amener les locataires vers une plus grande participation sociale et citoyenne dans leur communauté
2. Favoriser le développement de compétences auprès des locataires pour leur permettre une meilleure intégration socioprofessionnelle
3. Contribuer à consolider l'action des milieux, notamment par le renforcement :
 - Des capacités individuelles et collectives
 - Des interventions intersectorielles et multi-réseaux
4. Sensibiliser la communauté aux réalités vécues par les locataires
5. Améliorer l'accessibilité en logement social et communautaire pour les personnes en situation de vulnérabilité ayant des besoins particuliers
6. Expérimenter de nouvelles approches d'intervention en développement des communautés
7. Impliquer les locataires à l'analyse de leurs besoins et à l'évaluation des impacts de l'Entente
8. Favoriser la mise en œuvre de projets collectifs susceptibles d'apporter des solutions novatrices en réponse aux besoins des locataires •

Information : Céline Bernier
Coordonnatrice de l'Entente
418 838.5443
entente.soutien.comm.ca@hotmail.com

PARTENAIRES DE L'ENTENTE

Ministère des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches
Société d'habitation du Québec
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
Centre de santé et de services sociaux de Beauce
Centre de santé et de services sociaux des Etchemins
Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins
Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford
Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire des Appalaches
Fédération régionale des OBNL en habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
Regroupement des offices d'habitation du Québec
L'Inter-CDC de Chaudière-Appalaches



« Étoile d'un jour, étoile toujours ! »

Par Mona Chicoine, agente au soutien communautaire, OMH Longueuil

Un tout premier événement novateur a eu lieu le mardi 10 juin 2014 à l'Office municipal d'habitation de Longueuil soit le gala de reconnaissance des bénévoles. Cet événement se voulait une journée de reconnaissance pour remercier et faire reconnaître publiquement le travail des bénévoles, car leur implication dans leur milieu fait la différence. Les membres de l'équipe communautaire de l'Office municipal d'habitation de Longueuil désiraient souligner le travail des membres des associations de locataires et de toutes les personnes qui donnent un coup de main aux comités pour la réalisation de leurs activités.

Près de 120 personnes ont été réunies pour un dîner festif, animé par monsieur Jacques Morin. Madame Monique Bastien, présidente du conseil d'administration de l'Office a témoigné sa reconnaissance envers les locataires bénévoles. Madame Debbie Savoie, directrice générale adjointe et directrice du service à la clientèle de l'Office, a pris la parole pour monsieur Sylvain Boily, directeur général, souhaitant la bienve-



nue à toutes et tous. La journée s'est déroulée avec des témoignages de locataires œuvrant dans leur immeuble et exprimant en quoi le bénévolat est importante dans leur vie personnelle. Les locataires ont été impliqués dans le coup avec la confection d'une murale de photos pour illustrer, en image, les beaux projets et les activités qui se passent dans les différents milieux.

Le volet communautaire a été créé il y a 7 ans au sein de l'Office municipal d'habitation de Longueuil. Madame Manon

Blanchard, directrice du développement communautaire et son équipe travaillent à faire la promotion de la réappropriation du pouvoir des personnes par l'identification de leur force et le gala se voulait une vitrine afin de reconnaître l'engagement des locataires de manière officielle par la remise d'un certificat de reconnaissance à chacune des personnes présentes. Les locataires bénévoles ont dit s'être sentis comme des « stars » et c'est tout à fait l'effet que l'Office voulait créer sous la thématique, « Étoile d'un jour, étoile toujours ». ●

À découvrir...



Venez découvrir le site de la **Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire** (<http://www.uqo.ca/crcoc/>). La CRCOC a pour mission de produire des connaissances visant le développement de l'organisation communautaire par la compréhension des conditions de succès et de renouvellement de cette pratique. Elle s'intéresse au développement social des communautés en examinant les pratiques professionnelles d'organisation communautaire qui soutiennent ce développement ainsi que les mouvements associatifs impliqués. Le site de la CRCOC propose plusieurs publications intéressantes dans le domaine de l'organisation communautaire qui sont disponibles gratuitement en ligne. ●

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Une pratique wallonne en pleine expansion

Par Denis Robitaille et Francis Gagnon¹, ROHQ

La gestion du logement social public dans la partie francophone de la Belgique, en Région wallonne, présente beaucoup de similitudes avec le contexte québécois. Tant par les populations accueillies dans le parc de logement social public que par la taille de ce dernier (101 000 logements), le cadre opérationnel et administratif du parc social wallon confronte les administrateurs et dirigeants des 64 sociétés locales de logement de service public (SLSP²) à des problématiques similaires à celles que nous connaissons au Québec. C'est dans cette perspective que nous maintenons des collaborations avec des intervenants de ce réseau dans le but d'échanger sur nos réalités ainsi que sur les différentes approches mises de l'avant pour y faire face. Parmi les sujets qui animent ces échanges, l'action sociale et l'accompagnement des locataires ont retenu notre attention.

La consolidation de l'accompagnement social dans le logement public wallon

En 2011, dans le but de structurer et d'étoffer le dispositif global existant d'accompagnement social, la Société wallonne du logement (SWL, l'équivalent de la SHQ au Québec) a lancé un premier appel de projets intitulé « Le référent social au cœur de l'accompagnement social ». L'objectif se situait à trois niveaux, soit d'expérimenter les bonnes pratiques de terrain en matière d'accompagnement social, d'intégrer progressivement la fonction de référent social au sein des sociétés de logement de service public (SLSP), puis de développer des partenariats locaux, d'échanger des expériences et de réseauter les référents sociaux.

Suite à ce premier appel, le Gouvernement wallon octroyait en décembre 2011 une subvention aux SLSP retenues



dans le cadre de l'appel à projets et allouait à la SWL une subvention destinée à assurer le suivi des projets liés aux référents sociaux. La SWL assure depuis la mise en œuvre et le contrôle des projets retenus ainsi que la formation et la coordination des références sociales dans les SLSP.

Le 9 février 2012, un décret modifiant le Code wallon du logement et de l'habitat durable est venu consolider ces nouvelles mesures, et ce, de trois façons. Il a, d'une part, officialisé dans le Code la mission des SLSP relative à l'accueil des locataires. D'autre part, il a inscrit les notions d'accompagnement social, de logement social accompagné et de ménage accompagné. Puis, il a finalement rendu obligatoire le recrutement d'un référent au sein de chaque SLSP, en plus de définir son rôle.

En 2014, le Gouvernement wallon a pérennisé la fonction de référent social en lui octroyant une subvention annuelle et en soutenant les dispositifs mettant le locataire au centre du logement public.

À ce jour, 41 SLSP ont souscrit à ce programme en concluant une entente formelle de financement et d'intervention. Cette approche se distingue de la nôtre en ce sens que le financement obtenu par l'organisme local, la SLSP, est conditionné par la désignation d'un référent social et l'adoption d'un programme d'intervention (la convention-cadre) supervisé par la SWL. En moyenne, le financement obtenu est de l'ordre de 23 \$/logement.

Les champs d'intervention

L'accompagnement social dans le logement public wallon privilégie une approche individuelle, collective et communautaire, tout en favorisant l'implication active des habitants. Trois axes orientent les actions. La **pédagogie de l'habiter** vise à mettre en place un accompagnement assurant l'appropriation du logement par le locataire en recourant aux divers instruments de l'intervention sociale. L'objectif est de responsabiliser les personnes. La **lutte**

► **contre les impayés** agit quant à elle sur le taux croissant de loyers et de charges impayés en développant des stratégies individuelles, collectives et communautaires. Finalement, le **soutien au relogement** lutte contre les expulsions et la précarité en accompagnant les habitants lors de travaux de rénovation ou lors de mutations. On constate donc que le champ d'action des référents sociaux belges, même s'il s'adresse à un public cible fragilisé, est beaucoup plus circonscrit que nos pratiques le démontrent au Québec. En outre, les interventions soutenues par les référents sociaux sont clairement dédiées à la responsabilisation des locataires quant à leurs obligations relatives au bail et à leur maintien en logement social. Ainsi, les référents sociaux sont impliqués dans l'accueil des nouveaux locataires et le suivi de ces ménages dans leur installation en logement. Ces pratiques ont donné lieu à différentes actions concrètes qui ont mené, entre autres, à renforcer les communications grâce à la création d'outils pédagogiques pour les résidents des logements. Le guide « Habiter un logement social, disponible sur le site de la SWL (www.swl.be/brochures-et-publications) est un bon exemple de ce type d'outil.

En limitant ainsi le champ d'intervention et de responsabilité des référents sociaux, les organisations ont dû développer une dynamique partenariale pour les activités d'accompagnement social. C'est ainsi que par le biais des conventions-cadres, les référents sociaux ont collaboré au développement de plus de 1000 partenariats publics et privés favorisant l'accompagnement multidimensionnel des locataires, ou encore en mettant en place des activités individuelles et collectives de prévention ciblées dès l'entrée dans le logement. Les démarches de participation citoyenne, de mise en œuvre de projet collectif (comme les jardins communautaires) ou d'activité associée

au renforcement de la vie en communauté (journée thématique, activités sportives ou récréatives) reposent ainsi sur des partenariats avec des partenaires externes actifs dans le secteur social.

La mise en réseau des ressources.

La SWL travaille en constante coopération avec les référents sociaux afin de coordonner leur travail, diffuser les bonnes pratiques à travers la Wallonie, ainsi que développer des synergies et favoriser la collaboration. Pour ce faire, un réseau a été créé par la SWL. Celle-ci a mis en place des plateformes provinciales qu'elle encadre et anime. Des rencontres régionales sont également organisées. Tous ces lieux d'échange permettent aux référents sociaux de se réseauter et de construire une identité professionnelle.

En plus de la mise en réseau et du partage d'informations entre professionnels, le développement du partenariat est un point essentiel de la pratique de l'accompagnement social. Il est en effet indispensable afin de développer une dimension globale et transversale à l'accompagnement social, permettant une approche intégrée et inclusive. Une démarche partenariale répond mieux aux réalités de terrain qui se complexifient de plus en plus.

Il y a là un parallèle à faire avec notre réseau d'intervenants communautaires en HLM qui par le biais du travail d'animation soutenue par le ROHQ, facilite les échanges entre les intervenants du réseau via le bulletin Mobilise-Toit, la tenue de tables de

partages de bonnes pratiques et l'organisation annuelle de la Rencontre des intervenants sociocommunautaires en marge de notre Congrès annuel.

Des approches différentes, mais des intérêts partagés

En Wallonie comme au Québec, on constate que la gestion du logement social ne se limite pas à fournir la clé de son logement au locataire. Aux responsabilités, déjà complexes, liées à la gestion du patrimoine immobilier social, il faut nécessairement associées des ressources destinées à l'accompagnement des locataires. À cet égard, l'expérience de nos collègues de Belgique contribue certainement à enrichir notre réflexion sur l'évolution de nos pratiques et la portée de nos actions en soutien communautaire. Dans cette perspective, il est à souhaiter que nous puissions poursuivre nos collaborations afin de partager nos expériences et échanger sur nos approches professionnelles. ●

1. Nous tenons à remercier Mmes Laurence Di Nunzio et Ludivine Hostaux qui nous ont aimablement partagé une présentation sur le bilan de la mise en place des référents sociaux au sein de la SWL et des organismes locaux y participant.
2. SLSP : Société locale de services publics, l'équivalent des offices d'habitation.

RÉSEAU D'ENTRAIDE, LES PERSONNES ÂGÉES SE SOLIDARISENT! Deux femmes, mais une seule mission : créer des liens entre personnes âgées

Par Daniel Deslauriers



Chaque semaine, le Réseau d'entraide organise des cafés-rencontres où les gens du quartier apprennent à se connaître.



Des séances d'information sont organisées périodiquement à l'intention des résidents.

Elles s'appellent Linda Pierre et Noria Belamri. Ensemble, ces deux agentes de développement communautaire coordonnent le Réseau d'entraide. Ce projet pilote s'inscrit dans le cadre du processus de mobilisation auprès des personnes âgées de 55 ans et plus vivant sur le territoire de Montréal-Nord.

Le Réseau d'entraide a pour objectif de briser l'isolement, l'exclusion et la pauvreté des aînés de ce quartier et de soutenir les personnes à mobilité réduite. Ce projet s'adresse aux locataires du Manoir Gouin et du Manoir Aimé-Léonard, mais aussi à tous les résidents du secteur. Il est porté par le [Centre d'action bénévole de Montréal-Nord](#), le tout en collaboration avec le Comité de suivi de mobilisation des aînés (Office municipal d'habitation de Montréal, L'Accorderie de Montréal-Nord, le CSSS-CLSC Montréal-Nord, Parole d'excluEs, le Carrefour des retraités Montréal-Nord et la Table de concertation des aînés de Montréal-Nord). Cette initiative a été rendue possible grâce au financement de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Aucun échange d'argent

« Le Réseau d'entraide s'inspire du modèle de [L'Accorderie](#) qui a pour mission de développer des relations d'entraide et de solidarité entre voisins, tout en valorisant les compétences et les expériences de chacun. L'Accorderie est un système d'échange de services dont la monnaie sociale est le temps. L'argent n'existe pas », expliquent M^{mes} Pierre et Belamri. Un point de service de cet organisme loge d'ailleurs au Manoir Gouin et sert de levier pour le projet.

Par exemple, avec le Réseau d'entraide, quelqu'un peut avoir besoin d'un coup de main pour pelletter son balcon. Au moment convenu, la personne qui reçoit le service pourra, à son tour, apprendre à l'autre à tricoter, à cuisiner un repas santé, à faire du yoga ou pourra fournir n'importe quel autre service jugé utile.

Et ça fonctionne ! Lancé en juin, le projet a déjà rejoint une centaine de personnes. Une vingtaine d'entre elles continuent de participer régulièrement aux activités. Par ailleurs, chaque semaine, le Réseau

d'entraide organise des cafés-rencontres où les gens du quartier apprennent à se connaître.

« Certains échangent leur numéro de téléphone et vont plus loin dans cette aventure de partage. On atteint ainsi notre objectif : briser l'isolement et lutter contre l'exclusion et la pauvreté », insistent les deux agentes communautaires. Les participants au Réseau d'entraide, qui sont membres de L'Accorderie, profitent d'avantages supplémentaires et peuvent consulter leur espace membre sur le site Web (accorderie.ca) pour en apprendre plus sur les échanges de services offerts par le Réseau d'entraide.

On peut communiquer avec les agentes de développement du Réseau d'entraide par téléphone, en composant le 514 507-4551, ou par courriel, en écrivant à lpierre@cabmtl-nord.org ou nbelamri@cabmtl-nord.org, ou en se présentant au local, au 6750, boulevard Gouin Est, bureau 140, Montréal-Nord. ●

La Maison de Quartier Sandy Beach est inaugurée

Source : Gilles Tremblay, Jeudi 13 novembre 2014 – Journal Le Pharillon

Depuis l'été dernier, les familles de Sandy Beach disposent d'un lieu de rencontre où ils peuvent socialiser dans un esprit de collaboration et d'entraide, afin de faciliter leur vie et donner un nouveau souffle à la vie de leur quartier.

Ouverte depuis juillet, la Maison de Quartier Sandy Beach a été présentée à la population à l'occasion d'une journée « portes ouvertes » tenue le 7 novembre dernier. Il s'agit en fait d'un immeuble à logements reconverti situé au 55 rue Grandvillais, offrant aux habitants du quartier des services de proximité telles que l'aide aux devoirs, des soupers communautaires et des ateliers de cuisine, entre autres. Le tout s'inscrivant dans un processus de dynamisation à l'initiative de divers partenaires, dont l'office municipal d'habitation de Gaspé (OMHG), le CSSS et le Regroupement Santé-Jeunesse de la Côte-de-Gaspé.

Une réponse rapide... et favorable

Le projet a pris forme dès le mois de mars, où l'immeuble a été réaménagé sur une période de 2 mois. Dès avril, on a ajouté des meubles, accueilli les intervenants tout en précisant le mandat de la Maison de Quartier, notamment par le biais de démarchage auprès des habitants, racontent Julien Deraiche, organisateur communautaire, et Steve Pontbriand, chef d'administration de programme auprès du CSSS. Ils ont expliqué que cette démarche avait pour but d'expliquer la nature du projet aux résidents, tout en leur demandant ce qu'ils voulaient que la Maison de Quartier leur offre. « C'est d'abord un endroit qui sert de passerelle entre le voisinage, un endroit où ils peuvent se rencontrer et voir par eux-mêmes ce qui pourrait répondre à leurs besoins. Il n'y a pas de limite d'âge ou de clientèle », a précisé M. Pontbriand. Il a ajouté que la Maison complète le travail d'autres organismes – on pense à la Maison des Jeunes – tout en pouvant leur ouvrir leur espace pour des activités spéciales.

Un effort de revitalisation

La Maison publie d'ailleurs depuis son ouverture un bulletin informant les habitants des différentes activités offertes. Chez les organisateurs, on s'est dit agréablement surpris de la réponse favorable qu'a reçu ce projet lors de son lancement. Selon eux, le niveau de réception a dépassé leurs espérances et depuis l'ouverture, la Maison de Quartier reçoit une clientèle de tous les âges et de tous les milieux. Selon les organisateurs du CSSS, l'initiative aurait aussi permis la mise en place d'un comité de résidents dans le but de créer un parc communautaire dans un proche avenir.

Pour Julien Deraiche et Steve Pontbriand, l'idée d'ouvrir d'autres projets similaires pourrait s'avérer intéressante, bien qu'ils aient précisé que la Maison de Quartier répondait à des besoins précis et n'aurait pas nécessairement sa place ailleurs. Ils ont expliqué que ce genre d'initiative devait s'adapter aux réalités du milieu, précisant que d'autres quartiers offrent aussi des services de proximité sous une forme différente. Mais ils souhaitent voir l'idée se répandre non seulement à Gaspé, mais dans la région en général. ●



Des locataires de l'OMH de Saint-Jérôme réalisent une murale

Source : Journal Le Mirabel, mardi 25 novembre 2014

La salle communautaire du complexe de logements sociaux Place Leclair, au centre-ville jérômien, est maintenant dotée d'une impressionnante murale.

Cette réalisation, supervisée par l'artiste-peintre Annie-Isabelle Mayer, est l'œuvre de locataires de l'Office municipal d'habitation de Saint-Jérôme.

Un appel avait été lancé à l'ensemble des quelque 1200 résidents des 13 immeubles de l'OMH. Treize d'entre eux, dont l'âge varie de 10 à plus de 65 ans, ont finalement accepté de s'impliquer dans ce projet initié par des stagiaires de l'UQO en travail social.

L'objectif était entre autres de briser l'isolement que vivent bien souvent ces personnes défavorisées, de développer leurs compétences et de stimuler leur lien d'appartenance à la communauté des locataires de l'OMH.



PHOTO CDM CLAUDE CORMIER

L'artiste-peintre Annie-Isabelle Mayer (au centre), en compagnie de deux des participants au projet, Sylvain Gervais et Gisèle Thériault, devant l'impressionnante murale.

A partir des suggestions des participants, dont certains ont même fourni des photos de leur animal favori, Annie-Isabelle Mayer a dressé le plan de la murale, que les artistes en herbe ont par la suite peint avec son aide.

Tous en ont évidemment tiré une grande fierté!

La murale a été dévoilée le 24 novembre en présence de représentants de la Ville, de l'OMH et d'organismes partenaires. ●

LA RIS 2015 – Le comité organisateur en action

La douzième édition de la *Rencontre des intervenants sociocommunautaires en HLM (RIS)* aura lieu au Hilton Québec les 22 et 23 avril 2015.

Le comité organisateur s'est réuni une première fois le 28 novembre dernier pour lancer les travaux qui permettront de concocter le programme de ce rendez-vous annuel. Le programme préliminaire de la RIS 2015 est attendu pour la mi-février.



Sur la photo, nous pouvons voir la nouvelle équipe en charge de l'organisation du colloque (dans l'ordre habituel, de gauche à droite): **Jacques Laliberté**, conseiller en intervention sociocommu-

nautaire, ROHQ – **Julie Dallaire**, travailleuse sociocommunautaire, OMH Saguenay – **Véronique Lévesque-Arguin**, agente de milieu de vie, OMH Montréal – **Youliana Charles**, interve-

nante de milieu, OMH Longueuil – **Chantale Dussault**, agente de relation avec les locataires, OMH Québec – **Mahawa Diouf**, intervenant au soutien communautaire, OMH Asbestos ●

RÉCENTES PUBLICATIONS



L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC – Premier portrait

Auteur: MSSS – 193 pages, 2014



Le rapport *L'itinérance au Québec – Premier portrait* présente les premières données à l'échelle du Québec et de ses régions quant à l'utilisation des lits d'urgence et des lits de transition par les personnes en situation d'itinérance ou à risque de se

trouver dans cette situation. Le rapport contient également des données sur certaines caractéristiques des personnes qui utilisent ces ressources d'hébergement et sur certains déterminants structurels reconnus comme des facteurs de risque au regard de l'itinérance. En somme, ce portrait constitue un outil précieux pour alimenter les travaux visant à assurer une surveillance du phénomène de l'itinérance et ainsi suivre son évolution.

La réalisation de ce premier portrait de l'itinérance au Québec représente l'une des mesures du *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013*. Ce portrait s'inscrit en cohérence avec les orientations de la *Politique nationale de lutte à l'itinérance – Ensemble pour éviter la rue et en sortir*.

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Vous pouvez télécharger ce document (4,07 Mo) en format PDF.

Pour [consulter le document PDF](#) ●



PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL EN ITINÉRANCE 2015-2020 – Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance

Auteur: MSSS – 68 pages, 2014



Le *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 – Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance* est l'aboutissement d'une démarche issue d'une collaboration du ministère de la Santé et des Services sociaux et de 15 autres ministères et organismes.

Ce plan d'action engage le gouvernement et ses partenaires, en conformité avec les orientations fondamentales de la *Politique nationale de lutte à l'itinérance – Ensemble, pour éviter la rue et en sortir*, à mettre en œuvre des actions concrètes destinées à **prévenir et à réduire l'itinérance**. Ces actions s'inscrivent en réponse aux orientations identifiées dans chacun des axes d'intervention prioritaires de la Politique.

Ce plan d'action succède le *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013 – Ensemble, pour éviter la rue et en sortir* et prend en considération les résultats de *son bilan*.

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Vous pouvez télécharger ce document (635 K) en format PDF.

Pour [consulter le document PDF](#) ●

NUMÉRO D'AUTOMNE DE LA REVUE KALÉIDOSCOPE – DOSSIER: Le développement collectif dans l'espace public



Dans cette troisième publication de l'année 2014, vous pourrez découvrir les dernières tendances du développement collectif à travers de nombreux articles, dont ceux du dossier thématique qui porte sur **l'espace public**.

Kaléidoscope traite des grands enjeux du **développement collectif** au Québec, en jetant un éclairage sur les initiatives locales et régionales, tout en favorisant le partage d'expertise et la réflexion critique.

Kaléidoscope est disponible sur demande en version papier et accessible gratuitement en ligne à www.mediaK.ca. ●

DATE DE TOMBÉE DU PROCHAIN NUMÉRO: (PRINTEMPS 2015)

6 mars 2015 • Faites parvenir vos textes et photos à jacques.laliberte@rohq.qc.ca

Joyeuses Fêtes et bonne année 2015!